MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DGSI
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE

GUIDE DU VOYAGEUR

AVANT VOTRE SÉJOUR

Inscrivez-vous sur le site Ariane
du ministère de l'Europe
et des Affaires Étrangères

Consultez les conseils aux voyageurs
sur le site du ministère
de l'Europe et des Affaires Étrangères

Enregistrez le numéro de permanence
du consulat français le plus proche

Ariane

POUR VOTRE SÉCURITÉ, RESTONS CONNECTÉS !

À L'AÉROPORT

Dans certains États,
les autorités douanières pourront
requérir vos mots de passe et identifiants
afin de consulter le contenu
de vos supports numériques,
voire retenir les dits supports.

N’emportez que le strict nécessaire
à vos déplacements.

Les données fournies sur les formulaires
de demande de visa ou d'entrée
dans le pays peuvent aider à déterminer
l'intérêt que représente
le voyageur en tant que cible potentielle.

À cette occasion,
comme en cas de contrôle poussé,
dites la vérité sans fournir
plus d'informations que nécessaire.
Rendez compte des mesures
d'intimidation rencontrées.

Les bagages enregistrés à l'aéroport
sont régulièrement fouillés.

Conservez dans votre bagage cabine
vos objets précieux,
en particulier vos ordinateurs,
tablettes et documents professionnels.

PENDANT VOTRE SÉJOUR

L’hôtel et les coffres-forts à disposition
ne sont pas des sanctuaires.

N’ayez aucune discussion sensible
dans votre chambre
comme dans les parties communes.

Évitez de travailler
dans des lieux publics
(transports, salles d'attente, restaurant, etc.)
avec des documents papiers
ou numériques confidentiels
et n'évoquez pas de dossiers sensibles.

Dans le cadre
d'un déplacement
professionnel, soyez vigilants
à votre comportement et à vos propos
devant les accompagnateurs,
chauffeurs, traducteurs...

Les afterworks, réceptions, événements para-professionnels sont des enceintes privilégiées d'approche par des services de renseignement étrangers : profitez-en mais conservez le même niveau de vigilance que dans un contexte professionnel.

APRÈS VOTRE SÉJOUR

Évitez les invitations et/ou visites
que vos contacts étrangers professionnels
pourraient vous proposer à titre privé.

Une reprise de contact
(physique ou via Internet)
au retour en France qui sortirait
de l'ordinaire doit également être envisagée
avec prudence et mérite d'être signalée.

LIENS UTILES

Conseils sécuritaires MEAE

https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/

Ariane (MEAE)

https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html

Passeport de conseils aux voyageurs (ANSSI)

https://www.ssi.gouv.fr/uploads/IMG/pdf/passeport_voyageurs_anssi.pdf

Signalez tout incident survenu à l'étranger :

> à vos référents sécurité
> à la DGSI

CONTACT DGSI
01 77 92 50 00
https://www.dgsi.interieur.gouv.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAIS
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉC
DGSI

Photos : © Adobe Stock

Ne pas jeter sur la voie publique.